



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 4 mai 2021 à 19 h
Exceptionnellement tenue à huis-clos, par Vidéoconférence**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement
Madame la mairesse Caroline Bourgeois, mairesse d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, Directrice d'arrondissement
Madame Julie Boisvert, Secrétaire d'arrondissement substitut

La mairesse d'arrondissement madame Caroline Bourgeois déclare la séance ouverte à 19h.

Mot d'ouverture de la mairesse

La mairesse, madame Caroline Bourgeois souhaite la bienvenue aux citoyens, aux membres du conseil d'arrondissement et aux membres de l'administration.

La mairesse débute en parlant de l'évolution de la COVID-19 et des nouvelles mesures annoncées. La mairesse fait un rappel de respecter les règles sanitaires et annonce l'ouverture d'un nouveau centre de vaccination à la fin du mois de mai, qui sera implanté sur le site de l'entreprise TC Transcontinental, dans Rivière-des-Prairies. Il sera ouvert exclusivement aux résidents de l'arrondissement, ainsi qu'aux familles et employés de l'entreprise. Elle remercie tous ceux qui participent à la campagne de vaccination.

Madame Bourgeois annonce l'octroi de deux subventions. La première pour soutenir nos organismes communautaires dans la lutte contre la violence et la seconde permettant la tenue du Marché public de la Place du Village.

Madame Bourgeois est heureuse d'annoncer que l'arrondissement a conclu une entente avec l'organisme à but non lucratif Montréal en histoires pour la réalisation d'un projet dans l'arrondissement. Toujours à la place du Village, elle ajoute que le conseil va approuver le projet de co-gestion du projet *Coeur de vie, coeur d'enfant au bord du St-Laurent* avec l'organisme La Pépinière Espaces collectifs.

La mairesse aborde le projet de la navette fluviale mentionnant que le dossier suit son cours à l'ARTM en collaboration avec le ministère des Transports et officialise le projet d'écopâturage avec l'organisme Biquette au parc Saint-Joseph.

La mairesse termine en annonçant l'ouverture des marchés publics le 22 mai et invite les citoyens à aller encourager les artisans et les producteurs locaux.

CA21 30 05 0126

ADOPTION - ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 4 mai 2021, et d'apporter la modification suivante :

- De retirer le point 15.01.

ADOPTÉ

10.02

CA21 30 05 0127

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

De ratifier le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 avril 2021, à 19h.

ADOPTÉ

10.03

CA21 30 05 0128

PRENDRE ACTE - DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - DATÉ - 20 AVRIL 2021 - DOSSIER DÉCISIONNEL - NUMÉRO 1211609003 - CONSIGNÉ - PROCÈS-VERBAL - SÉANCE ORDINAIRE - CONSEIL D'ARRONDISSEMENT - 6 AVRIL 2021

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

Que la secrétaire d'arrondissement substitut dépose, conformément à l'article 92.1 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), une copie du procès-verbal de correction signé le 20 avril 2021, concernant le dossier décisionnel numéro 1211609003 consigné au procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 6 avril 2021, visant à :

- Remplacer le montant « 39 321,45 \$ » par le montant « 35 905,73 \$ » qui se trouvent dans l'objet, la recommandation et la résolution numéro CA21 3004 0092;
- Remplacer le certificat de fonds de l'intervention financière.

ADOPTÉ

10.04

Période de questions et commentaires du public

- Une question sur la circulation routière.
- Une question relative à un projet aménagement de nouvelle vague stationnaire pour sports nautique dans le parc-nature de l'île de la Visitation.
- Une question concernant les trajets d'autobus et les désagréments causés par le bruit des autobus devant les résidences des citoyens.
- Une question relative au stationnement à la rampe de mise à l'eau de la 36^e Avenue.

- Une question sur l'insuffisance des aménagements urbains.
- Douze questions concernant la construction d'un immeuble à logement locatif.
- Une question concernant le Motel « le Pignon rouge ».
- Une question concernant les constructions au Parc-Nature de la Pointe-aux-Prairies.
- Sept questions relatives à la violence et aux fusillades.
- Une question demandant à quand un parc d'enfants dans le secteur Faubourg Pointe-aux-Prairies.
- Une question concernant les voitures qui circulent en contre sens.
- Une question relative au manque d'infrastructures pour les cyclistes (Bixi) à Rivière-des-Prairies.

À 19 h 30, madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine se joint à la séance

- Une question concernant les rassemblements des jeunes devant les résidences et sur les fléaux sociaux. (ventes de drogues, tapages nocturne, consommation d'alcool et vitesses excessives des voitures)
- Une question à Mme Bourgeois sur mon manque de délicatesse et de respect envers une conseillère d'arrondissement.
- Une question relative à la construction d'une barrière longeant le fleuve dans le parc Doris Lussier.
- Deux questions concernant la concentration d'arsenic atmosphérique.
- Deux questions concernant les stations du REM pour les résidents de Rivière-des-Prairies.
- Une question sur le stationnement aux alentours du parc naturel de la Pointe de l'Île.
- Une question relative à la navette fluviale

Période de commentaires des membres du conseil

Monsieur le conseiller Richard Guay parle de la semaine de la sécurité civile du 2 au 8 mai 2021 qui a pour thème « Soyez prêts à toute éventualité », qui a pour but d'encourager les citoyens à prendre des mesures afin de mieux se préparer face aux urgences.

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine parler de son interpellation par les citoyens concernant les attroupements de gens dans la rue en dehors des heures du couvre-feu et aussi des dangers de la circulation routière à cause du comportement de ces personnes et d'autres types d'incivilités et interpelle le Service de police à ce sujet.

Elle annonce le retour des gardiens de parcs, à compter du 10 mai, et ce jusqu'au mois de septembre, et demande aux citoyens de veiller à la propreté des parcs.

Madame la conseillère Suzanne Décarie annonce l'octroi de plusieurs soutiens financiers aux organismes par des subventions annuelles et ponctuelles pour divers projets et remercie les bénévoles et tous les acteurs des organismes. Elle termine en parlant de la journée internationale des pompiers afin de souligner l'importance de leur tâche et souhaite une bonne fête des Mères.

Madame la conseillère Lisa Christensen interpelle le Service de police des dangers de la circulation, les ventes de drogues et le tapage nocturnes dans les parcs. Elle termine en abordant l'importance de l'agriculture urbaine dans l'arrondissement.

Monsieur le conseiller Giovanni Rapana mentionne au conseil le dépôt d'une demande pour un projet d'aménagement d'une passerelle multifonctionnelle pour piétons et cyclistes reliant l'île de Montréal, secteur de Rivière-des-Prairies, à l'île Jésus, sur la Rivière des Prairies. Il termine en parlant de sa solidarité avec les citoyens à la suite des récents tirs de coups de feu dans l'arrondissement.

Monsieur le conseiller Gilles Déziel aborde le sujet des cliniques de vaccinations et du concours de la friche ferroviaire pour trouver un nom et souhaite une bonne fête des Mères.

Dépôt de documents

Dépôt de photos par le citoyen monsieur Serge Fleurant, en appui à sa demande.

Dépôt d'une pétition par conseillère madame Lisa Christensen concernant la construction d'un immeuble à logement à l'intersection de la 81^e Avenue et du boulevard Perras.

Dépôt d'un document par le conseiller monsieur Giovanni Rapana concernant l'aménagement d'une passerelle multifonctionnelle.

CA21 30 05 0129

AUTORISER - LOUIS LAPOINTE - DIRECTEUR - TRAVAUX PUBLICS - DÉPOSER - DEUX - PROPOSITIONS DE PROJETS - ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME AQUATIQUE DE MONTRÉAL (PAM) - APPEL DE PROJET 2021-2025

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser M. Louis Lapointe, directeur des travaux publics à déposer deux propositions de projets de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, auprès du Service des grands parcs, du Mont Royal et des sports de la Ville de Montréal, pour une aide financière dans le cadre du Programme aquatique de Montréal (PAM) - le premier projet visé est l'aménagement d'un vestiaire unique, le remplacement des chaudières et les travaux connexes dans le centre aquatique de Rivière-des-Prairies et le second projet est l'étanchéité du bassin et la mise aux normes du système de filtration de la piscine Saint-Georges - Appel de projet 2021-2025.

ADOPTÉ

12.01 1217288002

CA21 30 05 0130

AUTORISER - LUC CASTONGUAY - DIRECTEUR - DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE ET DES ÉTUDES TECHNIQUES - DÉPOSER - DEMANDES - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - SERVICE DES GRANDS PARCS, DU MONT ROYAL ET DES SPORTS - AIDE FINANCIÈRE - PROGRAMME DES INSTALLATIONS SPORTIVES EXTÉRIEURES

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'autoriser M. Luc Castonguay, directeur de la Direction du développement du territoire et des études techniques à déposer les demandes pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, auprès du Service des grands parcs, du Mont Royal et des sports de la Ville de Montréal, pour une aide financière dans le cadre du Programme des installations sportives extérieures.

ADOPTÉ

12.02 1214281013

CA21 30 05 0131

APPROBATION - DEMANDES - RECONNAISSANCE - TROIS - ORGANISMES - À BUT NON LUCRATIF - POLITIQUE - RECONNAISSANCE DES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF - ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - PÉRIODE - 5 MAI 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2023 - RETRAIT - DEUX ORGANISMES - ÉDICTION - ORDONNANCE - OCA21-(RCA20-30098)-002

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'approuver la reconnaissance des trois organismes suivants:
Association récréotouristique Montréal-Nord (catégorie B),
Bouge-Bouge (catégorie B),
Club de balle les oiseaux de Pointe-aux-Trembles (catégorie B).

De retirer la reconnaissance des deux organismes suivants:

Club sportif les oiseaux de Pointe-aux-Trembles,
Demi-marathon Pointe-de-l'île.

D'édicter l'ordonnance numéro OCA21-(RCA20-30098)-002, modifiant l'annexe C du Règlement sur les tarifs de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (exercice financier 2021) numéro RCA20-30098, tel qu'amendé, à cet effet.

ADOPTÉ

12.03 1214561003

15.01 RETIRÉ

CA21 30 05 0132

MAJORATION - MONTANT TOTAL - CONTRAT - TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARC ERNEST -ROULEAU SECTEUR OUEST - OCTROYÉ - ENTREPRISE - SALVEX INC. - AUTORISER - DÉPENSE - RÉVISÉE - RÉALISER - ENSEMBLE - TRAVAUX - APPEL D'OFFRES RP-PARC19-11

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'autoriser la majoration du montant total du contrat des travaux de réaménagement du parc Ernest-Rouleau secteur ouest, correspondant à 8 % de la valeur des travaux forfaitaires, octroyé à l'entreprise Salvex Inc qui seront réalisés tel qu'inscrit à la formule de soumission Section A de l'appel d'offres RP-PARC19-11, et ce, afin de compenser le retard dans le début des travaux.

D'autoriser une dépense révisée de 730 773,13 \$ taxes, contingences et incidences incluses, pour réaliser l'ensemble de ces travaux, à cet effet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.01 1194281030

CA21 30 05 0133

OCTROI - CONTRAT - ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC. - AMÉNAGEMENT - DEUX - TERRAINS - PICKLEBALL - AMÉLIORATION - ÉCLAIRAGE - TERRAINS DE TENNIS - TERRAIN DE BALLE - PARC ESPAT - AUTORISATION - DÉPENSE - AUTORISER - UTILISATION - FONDS DE PARCS -ARRONDISSEMENT - APPEL D'OFFRES PUBLIC NO PARC21-05 (4 SOUMISSIONNAIRES CONFORMES)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'octroyer, au plus bas soumissionnaire conforme, soit aux Entreprises Daniel Robert inc., le contrat pour l'aménagement de deux terrains de pickleball et l'amélioration de l'éclairage des terrains de tennis et du terrain de balle au Parc ESPAT, au prix de sa soumission, soit au montant de 549 802,98 \$, taxes incluses conformément à l'appel d'offres public PARC21-05 (4 soumissionnaires conformes).

D'autoriser une dépense de 593 740,34 \$ taxes incluses, à cet effet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

D'autoriser l'utilisation du fonds de parcs pour un montant 108 432,81 \$.

La dépense est assumée à 80 % par la ville centre et à 20 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.02 1211528007

CA21 30 05 0134

OCTROYER - CONTRAT - GRÉ À GRÉ - FIRME - PÉPINIÈRE Y. YVON AUCLAIR ET FILS ENR - FOURNITURE D'ARBRES - PLANTATIONS EN RÉGIE - AUTORISER - DÉPENSE - ET - VIREMENTS DE CRÉDITS - CONTRAT GRÉ À GRÉ NO PARC.SP21-10 (2 OFFRES DE SERVICES)

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat de gré à gré à la firme Pépinière Y.Yvon Auclair et fils enr. au montant de 84 771,07 \$, taxes incluses pour la Fourniture d'arbres - Plantations en régie. Contrat de gré à gré numéro PARC SP21-10 (2 offres de services).

D'autoriser une dépense de 97 486,73 \$, taxes incluses, à cet effet.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense est assumée à 100% par l'arrondissement.

ADOPTÉ

20.03 1214281011

CA21 30 05 0135

AUTORISER - AJOUT - SOMME ADDITIONNELLE - CONVENTION SIGNÉE - ENTRE - SOCIÉTÉ POUR LA PRÉVENTION DE LA CRUAUTÉ ENVERS LES ANIMAUX (SPCA) - ET - ARRONDISSEMENT - POUR - MISE EN RUVRE - PROGRAMME - CAPTURE - STÉRILISATION - RELÂCHE - MAINTIEN - CHATS ERRANTS (CSRM) - POUR - PÉRIODE - JUILLET 2020 À JUILLET 2021 - AUTORISER - DÉPENSE

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser l'ajout d'une somme additionnelle de 17 650 \$ à la convention signée entre la Société pour la prévention de la cruauté envers les animaux (SPCA) et l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour la mise en œuvre du Programme de capture, de stérilisation, de relâche et maintien des chats errants (CSRM), pour la période de juillet 2020 à juillet 2021, faisant passer la valeur totale de la convention de 22 000 \$ à 39 650 \$.

D'autoriser une dépense à cet effet.

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.04 1204395003

CA21 30 05 0136

OCTROYER - CONTRAT GRÉ À GRÉ - ORGANISME - SANS BUT LUCRATIF - MONTRÉAL EN HISTOIRES - RELATIF - DÉVELOPPEMENT - À LA CONCEPTION - À LA RÉALISATION - À LA DIFFUSION - UN TABLEAU CITÉ MÉMOIRE - À LA PLACE DU VILLAGE-DE-LA-POINTE-AUX-TREMBLES - JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2031 - AUTORISATION - UNE DÉPENSE - AUTORISER - AFFECTATION - SURPLUS DE GESTION - APPROBATION - VIREMENTS DE CRÉDIT

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'octroyer un contrat gré à gré à l'organisme sans but lucratif Montréal en Histoires, au montant de 470 611,07 \$ pour le développement, à la conception, à la réalisation et à la diffusion d'un tableau Cité Mémoire à la Place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles, pour la période du 4 mai 2021 au 31 décembre 2031.

D'autoriser une dépense de 470 611,07 \$ taxes incluses, à cet effet.

D'autoriser l'affectation de surplus de gestion pour un montant de 429 730,63 \$.

D'approuver les virements de crédit.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉ

20.05 1205313002

CA21 30 05 0137

APPROUVER - PROJET D'ENTENTE - CO-GESTION - ENTRE - VILLE DE MONTRÉAL - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - ORGANISME PÉPINIÈRE | ESPACES COLLECTIFS - PROJET « COEUR DE VIE, COEUR D'ENFANT - AU BORD DU ST-LAURENT » - CADRE - ESPACE PUBLIC «PLACE DU VILLAGE» - VOLET - ÉTÉ 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'approuver le projet d'entente de co-gestion à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles et l'organisme Pépinière | Espaces collectifs, pour le projet « Coeur de vie, coeur d'enfant au bord du St-Laurent » dans le cadre de l'espace public « Place du Village », volet été 2021.

ADOPTÉ

20.06 1214281008

CA21 30 05 0138

APPROBATION - CONVENTION - ORGANISME - MARCHÉS PUBLICS DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - RÉALISATION - MARCHÉ PUBLIC - DANS - ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - ANNÉE 2021 - OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ÉDICTION - ORDONNANCES

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver la convention entre l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles et l'organisme "Marchés publics de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles", pour la tenue d'un marché public pour l'année 2021.

D'octroyer une contribution financière de 40 000 \$ (taxes incluses) à cet organisme pour l'année 2021.

D'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les marchés publics (R.R.V.M., chapitre M-2, article 13, paragr. 1° et 4°) l'ordonnance numéro OCA21-(M-2)-001 jointe à la présente, permettant l'établissement d'un marché public dans le quartier de Pointe-aux-Trembles sur le site identifié, aux dates et aux heures déterminés dans l'ordonnance.

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3, article 20), l'ordonnance numéro OCA21-(B-3)-001 jointe à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur sur le site identifié, aux dates et aux heures déterminés dans l'ordonnance.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1, article 8), l'ordonnance numéro OCA21-(P-1)-001 jointe à la présente, permettant de vendre des articles promotionnels reliés à cet événement, de la nourriture et des boissons alcooliques ou non, ainsi que de consommer des boissons alcooliques sur le site identifié, aux dates et aux heures déterminés dans l'ordonnance.

D'édicter, en vertu du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé (article 315)), l'ordonnance numéro OCA21-(RCA09-Z01)-002 jointe à la présente, permettant l'installation de bannières et de fanions portant le nom de l'événement et des partenaires sur le site identifié, aux dates et aux heures déterminés dans l'ordonnance.

D'autoriser le directeur de la Direction du développement du territoire et des études techniques ou son représentant, à signer le permis "Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine public".

ADOPTÉ

20.07 1211528010

CA21 30 05 0139

MODIFICATION -CONTRIBUTION FINANCIÈRE - OCTROYÉE - ORGANISME - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - CA20 30 09 0227 - PROJET - POINT DE MIRE - CADRE - PROGRAMME - FONDS LOCAL - DÉLINQUANCE JEUNESSE 2020 - APPROUVER - PROJET - CONVENTION AMENDÉE

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'approuver le projet de convention amendée entre la Ville de Montréal et Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles.

De modifier le montant d'octroi supplémentaire à 9 037,46 \$ à être octroyé pour le projet « Point de mire ».

D'imputer cette dépense conformément aux financières inscrites au dossier décisionnel.

De demander la remise du résiduel de la contribution financière de la Ville, à la Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles, au montant de 7 286,54 \$, suite à la décision du conseil d'arrondissement à cet effet.

ADOPTÉ

20.08 1191790001

CA21 30 05 0140

ACCORDER - SOUTIEN FINANCIER - ADDITIONNEL - ANNÉE 2021 - ORGANISME - CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - MESURE TEMPORAIRE - SÉCURITÉ URBAINE - IMPACT - PANDÉMIE - PERSONNES - QUARTIERS - RÉALISATION - PROJET - BRIGADE 4 SAISONS - APPROUVER - PROJET - CONVENTION AMENDÉE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier additionnel de 15 000 \$ à Carrefour Jeunesse emploi de Rivière-des-Prairies pour la période du 5 mai 2021 au 26 novembre 2021.

D'approuver le projet de convention amendée entre l'arrondissement et l'organisme, établissant les modalités et les conditions du versement de ce soutien financier.

D'imputer cette dépense conformément aux informations inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par le Service de la diversité et de l'inclusion sociale, dans le cadre de son entente avec le ministère de la Sécurité publique.

ADOPTÉ

20.09 1217740003

CA21 30 05 0141

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - NON RÉCURRENTE - ORGANISME - «BIQUETTE-ÉCOPÂTURAGE» - PROJET PILOTE - «LES PRAIRIES DE BIQUETTE» - 17 MAI AU 13 JUIN 2021 - APPROUVER - PROJET DE CONVENTION

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière non récurrente de 14 812 \$ à l'organisme « Biquette-Écopâturage », pour la réalisation du projet pilote « Les prairies de Biquette » du 17 mai au 13 juin 2021.

D'approuver le projet de convention entre la Ville de Montréal et « Biquette-Écopâturage », établissant les modalités et conditions de versements de cette contribution financière.

D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par l'Arrondissement.

ADOPTÉ

20.10 1214281012

CA21 30 05 0142

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - NON RÉCURRENTE - ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉES - SECTION - POINTE-DE-L'ÎLE DE MONTRÉAL (AQDR-PDÎ) - POUR - PROJET - AÎNÉS ACTIFS - VÉLO - 2021 - APPROBATION - VIREMENT DE CRÉDIT - CONVENTION - CONTRIBUTION FINANCIÈRE

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'octroyer une contribution financière non-récurrente, au montant maximale de 10 000 \$, à l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées, section Pointe-de-l'île de Montréal (AQDR-PDÎ), pour son projet Aînés actifs à vélo 2021.

D'approuver la convention de contribution financière entre la Ville de Montréal et l'AQDR-PDÎ établissant les modalités et conditions des versements de ce soutien financier et d'autoriser le virement à cet effet.

D'imputer cette dépense, après avoir effectué le virement, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

20.11 1214561005

CA21 30 05 0143

ACCORDER - SOUTIEN FINANCIER - ANNÉES 2021 ET 2022 - ORGANISMES - CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE - SOCIÉTÉ RESSOURCES-LOISIRS DE POINTE-AUX-TREMBLES - PROGRAMME - PRÉVENTION DE LA VIOLENCE COMMISE ET SUBIE CHEZ LES JEUNES 2021-2022 - APPROUVER - 2 PROJETS DE CONVENTION.

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 148 352,48 \$, pour l'année 2021 et la somme de 90 000 \$ pour l'année 2022, aux organismes ci-après désignés, dans le cadre du Programme de prévention de la violence commise et subie chez les jeunes :

Organisme	Période	Montant
Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles	du 7 avril 2021 au 31 décembre 2021	61 528,48 \$
Société Ressources-Loisirs de Pointe-aux-Trembles (bonification)	du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022	29 000 \$
Centre de promotion communautaire Le Phare	du 7 avril 2021 au 31 décembre 2021	86 824 \$
Centre de promotion communautaire Le Phare (bonification)	du 1 janvier 2022 au 31 décembre 2022	61 000 \$

D'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

ADOPTÉ

20.12 1214561001

CA21 30 05 0144

ACCORDER - SOUTIEN FINANCIER - ANNÉE 2021- ANNÉE 2022 - QUATRE ORGANISMES - SUIVANTS - CENTRE DE PROMOTION COMMUNAUTAIRE LE PHARE - 1,2,3 GO! RDP - LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DE LA POINTE- RÉGION EST DE MONTRÉAL - LOISIRS COMMUNAUTAIRES LE RELAIS DU BOUT - DANS - CADRE - FONDS DIVERSITÉ ET INCLUSION SOCIALE - EN FAVEUR - DES ENFANTS ET DES FAMILLES VULNÉRABLES - APPROUVER - 4 PROJETS DE CONVENTION

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 115 109 \$ pour l'année 2021 et de 110 109 \$ pour l'année 2022, aux organismes ci-après désignés, provenant du budget 2021 et 2022 du Service de la diversité et de l'inclusion sociale dans le cadre du Fonds diversité et inclusion sociale en faveur des enfants et des familles vulnérables :

Organisme	Projet	Période	Soutien recommandé 2021	Soutien recommandé 2022
Centre de promotion communautaire Le Phare	Transition	5 mai 2021 au 31 décembre 2022	31 803 \$	31 803 \$
1, 2, 3 Go RDP!	Célébrons les tout-petits à RDP!	4 mai 2021 au 31 décembre 2022	28 862 \$	28 862 \$
La Corporation de développement communautaire de la Pointe	Les rendez-vous de la valorisation scolaire	1 juin 2021 au 31 décembre 2022	49 444 \$	49 444 \$
Loisirs communautaires Le Relais du bout	Impact Jeunesse	25 septembre 2021 au 4 décembre 2021	5 000 \$	s/o
		TOTAL	115 109 \$	110 109 \$

D'approuver les projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera entièrement assumée par la ville centrale.

ADOPTÉ

20.13 1214561002

CA21 30 05 0145

ACCUSER - RÉCEPTION - RAPPORTS - DÉCISIONS DÉLÉGUÉES - ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - MATIÈRE - RESSOURCES HUMAINES - PÉRIODE - MARS 2021 - MATIÈRE - RESSOURCES FINANCIÈRES - PÉRIODE - 27 FÉVRIER 2021 AU 26 MARS 2021 - DÉPÔT - VIREMENTS DE CRÉDITS ENTRE ACTIVITÉS - DÉPÔT - LISTE DES TRANSACTIONS SANS BON DE COMMANDE - PÉRIODE - MARS 2021

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'accuser réception des rapports de décisions déléguées de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles en matière de ressources humaines pour le mois de mars 2021 et en matière de ressources financières pour la période du 27 février au 26 mars 2021.

D'accuser réception du dépôt des virements de crédits entre activités pour le mois de mars 2021 et du dépôt de la liste des transactions sans bon de commande effectuées pour le mois de mars 2021.

ADOPTÉ

30.01 1212468004

CA21 30 05 0146

**PRÉSENTATION - RÉSULTATS FINANCIERS - 31 MARS 2021 - PROJETÉS - 31 DÉCEMBRE 2021 -
ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - ÉTAT - REVENUS ET
DÉPENSES - RÉELS - 31 MARS 2021 - COMPARÉ - 31 MARS 2020**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt de l'état des revenus et dépenses de l'arrondissement au 31 mars 2021 ainsi que de l'état des revenus et dépenses réels de l'arrondissement au 31 mars 2021 comparé au 31 mars 2020.

ADOPTÉ

30.02 1217960003

CA21 30 05 0147

DÉPÔT - PROCÈS-VERBAL - COMITÉ DE CIRCULATION - SÉANCE - 10 NOVEMBRE 2020

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du procès-verbal du comité de circulation de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles pour la séance du 10 novembre 2020.

ADOPTÉ

30.03

CA21 30 05 0148

**AUTORISER - MODIFICATION - MONTANT - AFFECTATION DE SURPLUS - PROVENANT - COURS
DE SERVICES - AUTORISER - RETOUR AUX SURPLUS - ARRONDISSEMENT - AUTORISER -
AFFECTATION SURPLUS DE GESTION - ARRONDISSEMENT - TRAVAUX NON CAPITALISABLES -
AUTORISER - VIREMENTS DE CRÉDITS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'autoriser la modification du montant de l'affectation des surplus pour les cours de services de 155 000 \$.

D'autoriser que 155 000 \$ soit retourné aux surplus de l'arrondissement.

D'autoriser l'affectation de surplus de gestion de l'arrondissement de 155 000 \$ aux fins du plan de travaux non capitalisables.

D'autoriser les virements de crédits à cette fin.

ADOPTÉ

30.04 1218274001

CA21 30 05 0149

OCTROI - CONTRIBUTION FINANCIÈRE - ORGANISMES - FOND-ACTION SANTÉ COMMUNAUTAIRE BENISE NORMIL - REGROUPEMENT JEUNESSE EN ACTION - ORGANISATION - ACTIVITÉS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

D'accorder une contribution financière aux organismes suivants, pour l'organisation de leurs activités:

- 500 \$ au Fond-Action Santé Communautaire Benise Normil pour des activités de distribution de fruits et de légumes, remise de bourses d'activités physique et animation capsule Web.
- 500 \$ au Regroupement Jeunesse en Action pour la tenue d'une fête des mères virtuelle.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

30.05 1214860002

CA21 30 05 0150

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION ÉCRITE - ADOPTION DU CERTIFICAT DE BONNE TENUE - CONSULTATION ÉCRITE - TENUE - DU 14 AU 29 AVRIL 2021 - RÈGLEMENT MODIFIANT LE PLAN D'URBANISME DE LA VILLE DE MONTRÉAL (04-047)

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport de consultation écrite et adoption du certificat relatif au déroulement de la consultation écrite tenue du 14 avril au 29 avril 2021 relativement au règlement modifiant le Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal (04-047) dans le but d'arrimer des éléments du Plan à la planification locale traduite à l'intérieur du PDUES de la rue Sherbrooke, pour un terrain situé sur la rue Sherbrooke, entre la 50e Avenue et la 51e Avenue - District de La Pointe-aux-Prairies.

ADOPTÉ

40.01 1215270004

CA21 30 05 0151

DÉPÔT - RAPPORT DE CONSULTATION ÉCRITE - ADOPTION DU CERTIFICAT DE BONNE TENUE - CONSULTATION ÉCRITE - TENUE - DU 13 AVRIL AU 28 AVRIL 2021 - DÉROGATION MINEURE - 12406, 6E AVENUE - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

Il est proposé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

appuyé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

De prendre acte du dépôt du rapport de consultation écrite et adoption du certificat relatif au déroulement de la consultation écrite tenue du 13 avril au 28 avril 2021 relativement à la demande de dérogation pour le 12406, 6^e avenue - District de Rivière-des-Prairies

ADOPTÉ

40.02 1215909007

CA21 30 05 0152

DÉROGATION MINEURE - 12406, 6E AVENUE - DISTRICT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES

La mairesse d'arrondissement, madame Caroline Bourgeois, prend en considérant le rapport de la consultation écrite qui s'est tenue du 13 au 28 avril 2021 et déposé précédemment. Aucune personne ne s'est manifestée pendant la période de consultation écrite;

CONSIDÉRANT que l'approbation de la demande de dérogation mineure est requise afin de procéder à l'émission du permis de construction visant à agrandir le bâtiment au-dessus de la chambre froide en cour arrière;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 9 avril 2021, quant à la demande visant à permettre une marge de recul arrière minimale de 5,18 mètres, plutôt que de 6 mètres (Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel qu'amendé), article 91).

Il est proposé par Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'approuver la demande de dérogation mineure quant à l'article 91 du Règlement de zonage de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-Z01, tel qu'amendé), relativement à la marge arrière du bâtiment situé au 12406, 6e Avenue, sur le lot numéro 1 056 689, afin de :

Permettre une marge de recul arrière minimale de 5,18 mètres, plutôt que de 6 mètres (Règlement de zonage (RCA09-Z01, tel qu'amendé), article 91).

ADOPTÉ

40.03 1215909007

CA21 30 05 0153

PIIA - 12910, RUE SHERBROOKE EST - LOT 1 504 280 - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES

Considérant la recommandation favorable à la majorité des membres du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance régulière du 9 avril 2021,

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) conformément à l'article 166 de la section 24 du Règlement sur les PIIA de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RCA09-PIIA01, tel qu'amendé), les plans relatifs à l'installation d'une enseigne à plat pour un commerce situé au 12910, rue Sherbrooke Est, sur le lot 1 504 280 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles.

D'approuver les plans soumis et estampillés par la Direction du développement du territoire et études techniques en date du 7 avril 2021.

Le tout, relativement à la demande de certificat d'autorisation d'affichage numéro 3002719394.

ADOPTÉ

40.04 1213469005

CA21 30 05 0154

PIIA - 13500, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN EST - LOT NUMÉRO 6 220 217 - DISTRICT DE POINTE-AUX-TREMBLES

Considérant la recommandation favorable du comité consultatif d'urbanisme lors de la séance du 9 avril 2021,

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De donner suite à la demande d'approbation, dans le cadre de la procédure sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), conformément à l'article 13 du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles (RCA03-11009, tel que modifié), pour les plans relatifs à l'affichage pour le bâtiment commercial situé au 13500, boulevard Métropolitain Est, autorisé par la résolution sur le projet particulier numéro PP-115, sur le lot portant le numéro 6 220 217 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, dans le district de Pointe-aux-Trembles,

D'approuver les plans déposés à la Direction du développement du territoire et études techniques, en date du 23 février 2021.

Le tout, aux fins d'émission de la demande de certificat d'autorisation d'affichage numéro 3001639414.

ADOPTÉ

40.05 1210394003

CA21 30 05 0155

RATIFICATION - PROGRAMMATION - ÉVÉNEMENTS PUBLICS - ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES - ANNÉE 2021 - ÉDICTION - ORDONNANCES - AUTORISATION - OCCUPATION - DOMAINE PUBLIC

Il est proposé par Monsieur le conseiller Richard Guay

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

De ratifier la programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles, pour l'année 2021.

D'autoriser l'occupation du domaine public selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles - Année 2021 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur la circulation et le stationnement (R.R.V.M., chapitre C-4.1 tel que modifié, article 3, alinéa 8), l'ordonnance numéro **OCA21-(C-4.1)-005** jointe à la présente, permettant la fermeture de rues selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles – Année 2021 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur le bruit (R.R.V.M., chapitre B-3 tel que modifié, article 20), l'ordonnance numéro **OCA21-(B-3)-002** jointe à la présente, permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation

des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2021 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement concernant la paix et l'ordre sur le domaine public (R.R.V.M., chapitre P-1 tel que modifié, articles 3 et 8), l'ordonnance numéro **OCA21-(P-1)-002** jointe à la présente, permettant de vendre des articles promotionnels, de la nourriture et des boissons alcoolisées ou non, ainsi que de consommer des boissons alcoolisées, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2021», dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement de zonage de l'arrondissement (RCA09-Z01 tel que modifié, article 315), l'ordonnance numéro **OCA21-(RCA09-Z01)-003** jointe à la présente, permettant l'installation d'affichage selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2021 », dont le tableau est en pièce jointe.

D'édicter, en vertu du Règlement sur les parcs (R.R.V.M., chapitre P-3 tel que modifié), l'ordonnance numéro **OCA21-(P-3)-001** jointe à la présente, permettant, exceptionnellement, l'occupation d'un parc en dehors des heures d'ouverture, selon les sites et les horaires des événements identifiés dans la « Programmation des événements publics dans l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles – Année 2021», dont le tableau est en pièce jointe.

D'autoriser la directrice de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social ou son représentant à signer le permis "Autorisation de présentation d'un événement sur le domaine public".

ADOPTÉ

40.06 1213163002

CA21 30 05 0156

TITULARISATION - EMPLOYÉ AUXILIAIRE - COL BLEU - PERMANENCE D'EMPLOI - REMPLACEMENT - EMPLOYÉ TITULAIRE - VILLE DE MONTRÉAL - ARRONDISSEMENT - RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES

Il est proposé par Madame la conseillère Lisa Christensen

appuyé par Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine

et unanimement résolu :

D'entériner la titularisation d'un employé auxiliaire col bleu, matricule 100191516, en vue de la permanence d'emploi dans le cadre du remplacement d'un employé titulaire de la Ville de Montréal pour l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles.

ADOPTÉ

50.01 1212700002

CA21 30 05 0157

LEVÉE - SÉANCE

À, 20 h 37,

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Décarie

appuyé par Monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 1^{er} juin 2021.

Caroline Bourgeois
Mairesse d'arrondissement

Julie Boisvert
Secrétaire d'arrondissement substitut